

Compte-rendu de la réunion du 05 Novembre 2025

Ordre du jour :

- ✓ Rencontre avec les exploitants agri-viticoles

Présents :

✓ M. RICHOMME	Maire
✓ M. GALIMAND	1 ^{er} adjoint
✓ M. RAVIER	Adjoint
✓ Mme BOEVER	Conseillère municipale
✓ Mme ROMAGNY	Conseillère municipale
✓ M. BORGNET	Conseiller municipal
✓ M. CADEL	Conseiller municipal
✓ M. GERARD	Exploitant
✓ M. BOEVER Thierry	Exploitant
✓ M. BOEVER Thomas	Exploitant
✓ M. BOEVER Sébastien	Exploitant
✓ M. BOEVER Hervé	Exploitant
✓ M. LEJEUNE	Exploitant
✓ M. HILBERT	Exploitant
✓ Mme DE CHASSEY	Exploitante
✓ M. PIERSON	Exploitant
✓ M. OLIVER	PETR Pays d'Epernay
✓ M. BALAY	PETR Pays d'Epernay
✓ Mme BIBOUD	Chargée d'études/Urbaniste - BE Perspectives Urbanisme et Paysage
✓ Mme KLEIN	Dirigeante - BE Perspectives Urbanisme et Paysage

Excusés :

- ✓ Mme RADUREAU PNR Montagne de Reims
- ✓ M. ANDRADE UNESCO
- ✓ Chambre d'Agriculture

Cette réunion permet d'expliquer aux exploitants agri-viticoles la procédure d'élaboration d'un PLU à l'échelle de la commune nouvelle de Val-de-Livre.

Les exploitants sont invités à localiser leurs bâtiments d'activités sur un plan et à exprimer les éventuels besoins de construction nécessaires à leurs exploitations.

M. BOEVER Thierry : Son exploitation est implantée à Louvois. Il ajoute que sur les parcelles 26 et 27, il a un projet d'extension de son pressoir.

M. GERARD : Son exploitation de viticulture est implantée à Mutry. Sur la parcelle 38, il envisage une extension de ses bâtiments viticoles.

M. PIERSON : Son exploitation viticole est implantée rue de Verzy à Louvois . Il a récemment réalisé une extension de ses bâtiments viticoles et pourrait poursuivre à l'arrière de ces batiments.

M. HILBERT : Son exploitation viticole est implantée à Louvois. Il précise qu'il est propriétaire de terrains aujourd'hui classés en zone AU1a. Il souhaite savoir ce qu'il adviendra de ses terrains.

Le bureau d'études explique que l'élaboration du PLU doit se faire en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale qui fixe des objectifs de réduction de la consommation d'espaces. Il est précisé qu'une concertation avec l'ensemble de la population est menée depuis le démarrage des études. Une réunion publique sera organisée avant l'arrêt du PLU afin que les habitants puissent s'exprimer sur le projet.

M. BOEVER Sébastien : Son exploitation viticole est située à Tauxières parcelles 24 et 226. Son habitation est en zone urbaine et il a pour projet de construire un bâtiment agricole le long de la RD 9 car aujourd'hui les camions ne peuvent accéder aux bâtiments d'exploitation.

Il dispose également de bâtiments viticoles à Louvois.

Mme DE CHASSEY : Son exploitation viticole est située à Louvois. Elle envisage une extension d'un de ses bâtiments viticoles dans les années à venir sur la parcelle 270.

M. BOEVER Thomas : Son exploitation viticole est implantée à Louvois. Il n'a pas de remarque particulière.

M. LEJEUNE : Son exploitation viticole est implantée à Tauxières. Il souhaite réaliser une extension de son pressoir sur la parcelle 63.

Les élus indiquent au bureau d'études que tous les exploitants ne se sont pas présentés à la réunion. Ils invitent les exploitants présents à informer les absents de la réunion qui s'est tenue. Le bureau d'études ajoute que si cela s'avère nécessaire, une deuxième réunion de concertation dédiée aux exploitants pourra être organisée.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants et les invite à se tenir informés de l'avancée des études grâce au bulletin municipal.

Philippe RICHOMME
Maire



Sans remarques sur ce compte-rendu dans les 15 jours suivant sa date d'envoi, celui-ci sera considéré comme validé.